

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

90/01

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,  
À L'EDMONTON INN  
SUR LA TAXE SUR LES PRODUITS ET LES SERVICES  
ET SUR LES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

EDMONTON (ALBERTA)

Le 10 janvier 1990

## Résumé

La taxe sur les produits et services n'est pas bien vue, mais elle est nécessaire - les Albertains de bonne foi reconnaîtront que cette taxe constitue le meilleur moyen de modifier un système qui est aujourd'hui très nuisible pour l'Alberta et le Canada. P.1.

Il est toujours difficile de remplacer une taxe cachée par une taxe visible. La taxe de vente actuelle est bien cachée. Beaucoup d'Albertains croient honnêtement qu'ils ne paient actuellement aucune taxe de vente. Or, en 1988, la taxe sur les ventes des fabricants perçue en Alberta a rapporté des recettes de plus de 1,3 milliard de dollars, soit 600 \$ pour chaque habitant de cette province. P.2.

Les commissions gouvernementales qui ont précédé ont rejeté la taxe sur les ventes des fabricants. Ils l'ont rejetée parce que c'est une taxe cachée sur les exportations canadiennes qui subventionne les industries étrangères qui essaient de nous faire concurrence dans notre propre pays. Ils l'ont rejetée parce qu'elle est pleine d'échappatoires qui nous obligent, vous et moi, à payer des impôts plus élevés dans d'autres domaines. P.3.

La taxe sur les produits et les services est une taxe de remplacement, et pas une nouvelle taxe. Elle remplace une taxe qui punit nos exportateurs par une taxe qui met nos exportateurs sur le même pied que leurs concurrents étrangers. Elle remplace une taxe qui avantage les étrangers qui tentent de percer notre marché par une taxe qui leur enlève cet avantage déloyal. Elle remplace une taxe pleine d'échappatoires par une taxe qui sera partagée équitablement et également entre tous les secteurs de l'économie et entre toutes les régions du pays. P.6.

En tant que gouvernement, il est fondamentalement irresponsable et déloyal de demander à nos citoyens de supporter le coût du renouveau économique si le gouvernement lui-même refuse d'assumer pleinement sa part du fardeau. P.7.

Fait no 1. En 1984, le gouvernement a dépensé, pour les programmes publics, 16 milliards \$ de plus que ce qu'il attendait en recettes. Cette année, nous percevrons 9 milliards \$ de plus que ce que nous dépenserons. P.7.

Fait no 2. Les coûts de fonctionnement du gouvernement sont en fait aujourd'hui de 10 pour cent inférieurs à ce qu'ils étaient il y a 5 ans. P.7.

Fait no 3. Dans les 5 dernières années, nous avons réduit de 12 000 les effectifs de la fonction publique. P.7.

Fait no 4. Les dépenses au titre des programmes publics ont diminué. En 1993, elles auront été ramenées à ce qu'elles étaient à la fin des années 60. P.8.

Fait no 5. Seule l'Alberta a réussi aussi bien que nous à contrôler les dépenses publiques. P.8.

Fait no 6. Nous avons vendu ou dissous 18 sociétés de l'État. P.8.

Fait no 7. Nous avons fait tout ceci au moment où de nouvelles initiatives dans des domaines comme l'environnement étaient nécessaires pour venir en aide à l'industrie de la pêche dans les provinces de l'Est et pour aider les agriculteurs de l'Ouest dont les récoltes avaient été dévastées et qui, rien qu'en 1988, ont reçu chacun de la part du gouvernement fédéral une aide équivalente à 30 000 \$. P.8.

Nous réduisons les dépenses afin de veiller à ce que les taxes que vous payez servent à résorber le déficit ou à payer des services que les Canadiens souhaitent avoir ou dont ils ont besoin. P.8.

La taxe sur les ventes des fabricants n'est pas satisfaisante, mais rapporte environ 18 milliards \$ par an. Si nous devons l'éliminer sans la remplacer, quels services devrions-nous abandonner ? L'assurance-maladie ? La défense ? La pension de vieillesse ? Si la TPS n'est pas une taxe de remplacement satisfaisante, les critiques en ont-ils une meilleure à proposer ? P.8-9.

Pendant des décennies, nous avons dit aux peuples de l'Europe de l'Est que notre façon d'agir était mieux que la leur, que la démocratie et le capitalisme sont des systèmes qui fonctionnent. Que vont-ils penser si le Canada, avec ses traditions, sa richesse et son expérience, ne peut confronter la réalité économique simplement et justement, et prendre les dures décisions requises pour tenir bon ? P.10-11.

Nous, Canadiens, sommes peut-être le peuple à avoir le plus de chance au monde. Nous sommes nés riches et libres, alors que la plupart des gens sont voués à être pauvres et, dans un certain sens, prisonniers toute leur vie. Nous profitons d'une tradition de tolérance et de loi qui nous protège de la haine et de la violence qui frappent ou détruisent de si nombreuses communautés.

Et pourtant, nous avons nos propres difficultés qui, pour être réglées, nécessitent compétence et honnêteté. Notre bonne fortune vient en partie du fait que nous avons généralement trouvé le courage de prendre des décisions qui nous permettent de tirer parti de notre chance extraordinaire plutôt que de la laisser passer ou de diviser notre communauté.

Ainsi, notre bonne fortune vient en partie de ce que nous en faisons. Sir John A. MacDonald a construit une nation qui s'étend d'un océan à l'autre. John Diefenbaker a élargi cette vision en accordant la pleine citoyenneté aux peuples du Nord qui, auparavant, étaient loins d'être nos égaux. C'est grâce à cette vision que les autochtones peuvent voter, que Don Mazankowski est vice-premier ministre de ce pays, et que les fonctions autrefois réservées aux ducs et aux duchesses britanniques ou à leurs homologues canadiens, sont aujourd'hui exercées par Ray Hnatyshyn de Saskatoon.

Nous avons combattu courageusement pendant les deux guerres mondiales et en Corée. Nous avons construit la Voie maritime, inventé les communications par satellite, mis sur pied l'assurance-maladie et le système de péréquation, tout cela pour que notre société soit à la fois moderne et humaine.

Dans le proche avenir, nous devons nous attacher beaucoup plus à ce qui fait de cette nation une société distincte, une communauté à la recherche de leadership. Et nous avons aujourd'hui notre économie à parachever - par des réformes du commerce et du système fiscal - afin de pouvoir être plus concurrentiels dans un monde qui se durcit de jour en jour.

Si j'ai voulu vous parler aujourd'hui de la taxe sur les produits et services, ce n'est pas parce qu'elle est bien vue, mais parce qu'elle est nécessaire. Je suis convaincu que tous les Albertains de bonne foi reconnaîtront, lorsqu'ils prendront connaissance des faits, que cette taxe constitue le meilleur moyen de modifier un système qui est aujourd'hui très nuisible pour l'Alberta et le Canada.

Je sais que la TPS inquiète vivement les gens qui travaillent dans les industries des services, qui n'avaient

jusque là aucun impôt direct à payer. Je sais qu'il est toujours difficile de remplacer une taxe cachée par une taxe visible. Et la taxe de vente actuelle est bien cachée. Beaucoup d'Albertains croient honnêtement qu'ils ne paient actuellement aucune taxe de vente. Or, en 1988, la taxe de vente à la fabrication perçue en Alberta, a rapporté des recettes de plus de 1,3 milliard de dollars, soit 600 \$ pour chaque habitant de cette province. Vous tous ici présents avez assumé une partie de cette taxe.

Je prononce aujourd'hui mon premier discours de la décennie. Au cours des deux dernières semaines, on m'a rappelé que lorsque le Canada est entré dans les années quatre-vingt, j'étais Premier ministre. Si notre gouvernement avait duré plus longtemps, la décennie aurait été différente.

Il y a dix ans, j'étais en pleine campagne électorale. Campagne qui avait été déclenchée après que le budget que John Crosbie et moi-même avions présenté eut été rejeté. Notre gouvernement n'avait duré que huit mois : assez longtemps pour concevoir une politique mais pas assez pour la mener à terme, selon la boutade de John Crosbie.

Ce budget aurait fait augmenter le prix du gallon d'essence de 18 cents, le portant à 1,17 \$.

Ce budget aurait aussi réduit le déficit de 9 milliards de dollars d'ici 1984.

Au lieu de cela, le déficit a atteint en 1984 un record de 38 milliards de dollars et le prix de l'essence est passé à 2,14 \$ le gallon.

Il ne s'agit pas d'être nostalgique. Mais si les Canadiens avaient appuyé le budget de 1979, nous n'aurions pas les difficultés économiques auxquelles nous faisons face aujourd'hui. En fait, nous n'aurions pas eu non plus, ni le Programme énergétique national, ni l'entente constitutionnelle qui a écarté une province et mis ainsi en péril l'avenir du pays.

En 1979, en 1984 et aujourd'hui encore, la réforme économique a été le point central du programme des Progressistes conservateurs. Voilà pourquoi nous avons mis fin à l'AEIE et au PEN, pourquoi nous avons réduit les dépenses gouvernementales et donné effet aux mesures de privatisation les plus radicales de notre histoire. Voilà pourquoi nous nous sommes battus pour l'accord de libre-échange et créons de nouveaux marchés dans le monde entier. Enfin, voilà pourquoi nous nous sommes lancés dans la réforme fiscale.

La réforme fiscale comporte deux volets. Le premier concerne l'impôt sur le revenu. A cet égard, nous avons supprimé les échappatoires et mis sur pied un système plus équitable. Je citerai quelques exemples :

- Nous avons imposé un impôt minimum aux Canadiens les plus fortunés et aux grandes sociétés.

- Nous avons mis fin aux échappatoires dont bénéficiaient les MURB et les yachts de luxe.

- Nous avons aboli le crédit d'impôt à la recherche scientifique qui, à cause des abus et des escroqueries qu'il a entraînés, a coûté des centaines de millions de dollars aux contribuables.

Et maintenant, nous nous lançons dans la deuxième phase de la réforme fiscale, la réforme de la taxe de vente actuelle.

Depuis son adoption, cette taxe a été régulièrement critiquée par les divers gouvernements qui se sont succédés.

Dans le rapport Rowell-Sirois de 1940, on s'est penché sur la taxe sur les ventes des fabricants et on ne l'a pas aimée.

Dans les années cinquante, la Commission Carter a étudié cette même taxe et ne l'a pas aimée non plus.

La Commission sur l'impôt mise sur pied par John Turner, qui était alors ministre des Finances, l'a également rejetée.

Pourquoi ce rejet ? Parce que c'est une taxe cachée sur les exportations canadiennes. Parce que cette taxe subventionne les industries étrangères qui essaient de nous faire concurrence dans notre propre pays. Enfin, parce qu'elle est pleine d'échappatoires qui nous obligent, vous et moi, à payer des impôts plus élevés dans d'autres domaines.

Personne n'a jamais voulu de cette taxe et pourtant personne, jusqu'à maintenant, n'a eu le courage de la changer.

L'Alberta est l'une des provinces qui a le plus à souffrir de la taxe de vente actuelle, que nous voulons changer. Permettez-moi de vous en donner trois exemples.

D'abord dans le domaine des exportations. Les fabricants albertains de produits de haute technologie, de pétrole et de gaz, et de canola, paient en moyenne un pour cent de taxe de vente fédérale sur leurs exportations. Ils paient cette taxe pour l'achat de produits nécessaires à l'exploitation de leur entreprise. Ainsi :

- Le producteur de blé de Peace River paie une taxe de vente de 13.5 % pour une camionnette.

- Les sociétés Canadian Hunter, Alberta Natural Gas, Bow Valley Resources, Nova Corporation - en fait, toutes les compagnies pétrolières et gazières - paient une taxe de vente de 13.5 % pour le pipeline, le combustible et les petits camions qu'elles achètent pour mettre leur produit sur le marché.

- Novatel - et toutes les autres compagnies albertaines de haute technologie - paient une taxe de vente de 13.5 % pour chaque ordinateur, bureau ou classeur qu'elles achètent pour faire fonctionner leur entreprise.

Ce qui est scandaleux à cet égard, c'est que leurs concurrents japonais, européens et américains ne paient pas cette taxe. Dans toutes les autres économies industrielles modernes, quarante-huit pour être exact - les gouvernements on estimé qu'il était insensé de punir leurs producteurs avant même qu'ils atteignent le marché.

Mais ce n'est pas tout. Non seulement, la taxe sur les ventes des fabricants punit nos exportateurs qui cherchent à écouler leurs produits à l'étranger, mais elle récompense en plus les compagnies étrangères qui cherchent des débouchés au Canada. Reprenons l'exemple de la société Novatel. Non seulement, celle-ci paie une taxe de 13.5 % sur le coût de l'équipement nécessaire pour exploiter son entreprise, mais elle paie aussi le même pourcentage de taxe sur le coût de la commercialisation et de la distribution de ses produits.

Il en va de même pour la société Weldwood de Hinton qui, comme tous les autres producteurs de pâtes et papiers, doit payer une taxe de 13,5 % sur le combustible qu'elle utilise pour mettre ses produits sur le marché, soit ses coûts de distribution.

Il n'y aurait pas de problème, je suppose, si les étrangers qui veulent nous vendre leurs marchandises devaient payer de l'impôt sur leurs coûts de marketing et de distribution. Mais ils n'en payent pas. Leurs marchandises sont seulement taxées à la frontière. Ils ne paient aucune taxe sur leurs coûts de commercialisation au Canada ou sur

leurs frais de distribution dans l'ensemble du pays. Ces coûts sont exemptés. Les producteurs canadiens sont encore une fois punis, et les producteurs étrangers sont avantagés. C'est çà la taxe que nous essayons d'éliminer. Les gens qui s'opposent aveuglément à la réforme fiscale se trouvent à encourager, dans les faits, le subventionnement des producteurs étrangers.

Il y a une différence entre la générosité et la déraison. Cette taxe est une taxe insensée. Si insensée que le gouvernement a même dû accepter 22 000 exceptions spécifiques pour atténuer les effets néfastes de cette taxe sur la production.

La taxe sur les ventes des fabricants a une troisième grande lacune. C'est une taxe pleine d'échappatoires. Si les entreprises ou les particuliers doivent payer des taxes, ils devraient les payer de façon égale et équitable.

Ces échappatoires coûtent 300 millions \$ par année au Trésor en recettes perdues. Cela signifie que nous devons relever les taxes ailleurs - que ce soit sur les entreprises ou sur les particuliers - pour compenser ce manque à gagner. Et vous savez que seules les grosses entreprises peuvent se payer les services juridiques sophistiqués nécessaires pour tirer avantage de ces échappatoires. Elles peuvent se permettre ces tours de passe-passe. Les petites entreprises ne le peuvent pas. Et ce sont les petites entreprises qui sont le moteur de la croissance économique en Alberta comme dans le reste du pays.

La taxe de vente existante - celle dont nous voulons nous débarrasser - est une taxe sur les commerçants. Le Canada est une nation commerçante. L'Alberta est une province commerçante. Aucun pays développé du monde ne dépend autant que nous du commerce, et peu de provinces canadiennes dépendent du commerce autant que l'Alberta.

Il serait tout simplement stupide que la nation la plus tributaire du commerce soit aussi celle qui punit le plus durement ses propres commerçants.

Pour le Canada - comme pour l'Alberta -, le commerce n'est pas une option. C'est un moyen de survie. Les initiatives commerciales de ce gouvernement - l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, l'Initiative Europe 1992 et la Stratégie Pacifique 2000 - reflètent notre engagement à fonder la prospérité sur le commerce.

Examinons l'ALE. Soixante-dix pour cent des échanges de l'Alberta se font avec les États-Unis. Avec le libre-échange, la prospérité de l'Alberta dépendra de notre



capacité de réussir sur le marché américain. Mais, je vous le demande, est-il sensé d'ouvrir nos frontières au commerce tout en donnant un avantage fiscal à nos concurrents? Serait-ce logique? Ce serait une taxation irresponsable et inéquitable. Ce serait du masochisme.

La taxe sur les produits et les services corrigera les déficiences de l'actuelle taxe de vente. C'est son seul but. C'est une taxe de remplacement, et pas une nouvelle taxe. Elle remplace une taxe qui punit nos exportateurs par une taxe qui met nos exportateurs sur le même pied que leurs concurrents étrangers. Elle remplace une taxe qui avantage les étrangers qui tentent de percer notre marché par une taxe qui leur enlève cet avantage déloyal. Elle remplace une taxe pleine d'échappatoires par une taxe qui sera partagée équitablement et également entre tous les secteurs de l'économie et entre toutes les régions du pays.

Selon le Conference Board du Canada, cette réforme fiscale stimulera la croissance de l'économie canadienne. Étant donné la nature de l'économie de l'Ouest canadien, elle aidera tout particulièrement cette région.

Cela parce que l'Alberta a une économie axée sur l'exportation qui sera débarrassée de l'avantage déloyal donné aux étrangers.

Parce que l'Alberta a une économie basée sur les ressources naturelles dont le secteur primaire n'aura plus à payer une taxe sur le matériel de production alors que les étrangers en sont exemptés.

Et aussi parce que l'Alberta a une économie capitalistique où les gens d'affaires cesseront de payer une taxe sur les biens qu'ils doivent acheter pour fabriquer leurs produits.

Nova Corporation, Bow Valley Resources et Alberta Natural Gas n'auront plus à payer une taxe supplémentaire sur leurs conduits de transport, sur leurs camionnettes ou sur l'énergie qu'elles utilisent pour acheminer leur produit par pipeline ou gazoduc.

Willowglen Systems, Novatel et Myrias Research Corporation n'auront plus à payer une taxe supplémentaire sur leurs matériaux de construction, sur leur matériel de bureau et sur leurs systèmes informatiques.

Canfor, Millar Western et Alberta Newsprint n'auront plus non plus à payer une taxe supplémentaire sur le combustible qu'elles doivent utiliser pour commercialiser leurs produits forestiers.

Je pense que le moment est venu de parler honnêtement de la taxe de vente. Permettez-moi de citer un passage d'une lettre que nous avons reçue de Ron Watkins, vice-président d'Interhome Energy Inc. de Calgary.

"Nous voyons la TPS comme une amélioration par rapport à l'actuelle taxe de vente fédérale et comme une importante composante des efforts du gouvernement pour comprimer le déficit national. Mais l'adoption de la TPS devrait s'accompagner d'un engagement permanent du gouvernement envers des objectifs spécifiques de réduction des dépenses."

M. Watkins mentionne deux choses à part la TPS: le déficit et la réduction des dépenses.

Je comprendrais - et j'accepterais même - que l'on accueille mal la TPS si le gouvernement négligeait sa responsabilité de contrôler les dépenses ou de réduire le déficit.

En tant que gouvernement, nous avons une entente avec les citoyens du Canada. C'est qu'il est fondamentalement irresponsable et déloyal de demander à nos citoyens de supporter le coût du renouveau économique si le gouvernement lui-même refuse d'assumer pleinement sa part du fardeau.

Je crois que nous avons respecté cette entente. Les faits suivants en témoignent.

Fait no 1. En 1984, le gouvernement a dépensé, pour les programmes publics, 16 milliards \$ de plus que ce qu'il attendait en recettes. En 1988, ce déficit avait été éliminé. En fait, cette année, nous percevrons 9 milliards \$ de plus que ce que nous dépenserons. Cet argent sera utilisé pour réduire le déficit. Cela signifie que nous aurions un excédent si nous ne devions pas payer la dette accumulée par les gouvernements précédents.

Fait no 2. Les coûts de fonctionnement du gouvernement - traitements des fonctionnaires, frais d'équipement et de maintenance, etc. - sont en fait aujourd'hui de 10 pour cent inférieurs à ce qu'ils étaient il y a 5 ans. Et cela même sans tenir compte de l'inflation. Pétro-Canada n'a pu reproduire cette performance. Imperial Oil non plus. Shell non plus. En fait, je ne connais aucune grande société pétrolière qui peut reproduire une telle performance.

Fait no 3. Dans les 5 dernières années, nous avons réduit de 12 000 les effectifs de la fonction publique. Dans les cinq années précédentes, le gouvernement avait augmenté de 4 000 le nombre des fonctionnaires. Les

effectifs de la fonction publique ont maintenant été ramenés à leur niveau de 1973.

Fait no 4. Les dépenses au titre des programmes publics ont diminué d'environ 15 pour cent par rapport à notre produit intérieur brut. En 1993, elles auront été ramenées à ce qu'elles étaient à la fin des années 60.

Fait no 5. Seule l'Alberta a réussi aussi bien que nous à contrôler les dépenses publiques. Toutes les autres provinces sont restées loin en arrière. Et les gouvernements provinciaux n'ont pas à se préoccuper des milliards de dollars en versements fixes consentis aux provinces. Cette année, Ottawa a transféré 33,5 milliards \$ aux provinces, y compris 2,4 milliards \$ à l'Alberta.

Fait no 6. Nous avons vendu ou dissous 18 sociétés de l'État. Nos activités dans ce domaine ont dépassé le niveau de privatisation réalisé par tous les gouvernements provinciaux et fédéraux qui se sont succédé depuis la fondation du Canada.

Fait no 7. Nous avons fait tout ceci au moment où de nouvelles initiatives dans des domaines comme l'environnement étaient nécessaires pour venir en aide à l'industrie de la pêche dans les provinces de l'Est et pour aider les agriculteurs de l'Ouest dont les récoltes avaient été dévastées et qui, rien qu'en 1988, ont reçu chacun de la part du gouvernement fédéral une aide équivalente à 30 000 \$.

Nous réduisons les dépenses afin de veiller à ce que les taxes que vous payez servent à résorber le déficit ou à payer des services que les Canadiens souhaitent avoir ou dont ils ont besoin. C'est là le but de la taxe de vente fédérale.

La taxe sur les ventes des fabricants rapportera cette année 18 milliards de dollars. Si nous éliminons cette taxe, nous avons deux solutions: la remplacer par une taxe plus satisfaisante ou réduire de 18 milliards de dollars les crédits pour la fourniture de services aux Canadiens. Il ne s'agit pas ici de réduire un ou de deux programmes. Ceux qui vous disent que l'on peut se procurer cette somme en mettant fin au bilinguisme et à l'octroi de subventions pour appuyer des initiatives culturelles sont des menteurs. Cela ne suffirait pas.

Ceux qui proposent de réduire de 18 milliards de dollars les dépenses gouvernementales suggèrent en fait l'élimination de services importants pour les Canadiens, comme l'assurance-maladie, la défense nationale, la pension

de vieillesse, les services au niveau de l'enseignement ou les services hospitaliers. Car c'est ce qu'il faudrait pour récupérer le manque à gagner qu'entraînerait l'abandon de la taxe de vente.

Demandez à ceux qui ne sont pas contents de la TPS quels services ils élimineraient. Demandez-leur quelle sorte de taxe ils proposent d'instituer pour récupérer le manque à gagner.

Demandez-leur comment ils financeraient l'assurance-maladie, la pension de vieillesse, la défense nationale, les écoles et les hôpitaux.

Demandez-leur enfin quels services ils élimineraient si ce n'était l'assurance-maladie, la pension de vieillesse, la défense nationale, l'aide aux écoles et aux hôpitaux.

De réponse, il n'y en a pas. Leurs revendications ne tiennent pas. C'est aussi simple que ça. C'est un test d'honnêteté. La prochaine fois que quelqu'un s'oppose à la réforme fiscale, demandez à la personne si elle désire continuer de subventionner le Japon aux dépens de l'Alberta, car c'est ce que nous faisons actuellement. Demandez à ceux qui s'opposent à toute taxe de vente les services qu'ils couperaient pour récupérer 18 milliards cette année. Demandez-leur d'être francs.

Il est vrai qu'aucune taxe n'est populaire. Il n'existe pas de taxe réellement satisfaisante. Par contre, il est des taxes qui sont carrément insatisfaisantes. C'est le cas de la taxe sur les ventes des fabricants et c'est pour cela que nous voulons la remplacer. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu des audiences publiques dans tout le Canada, et celle pour laquelle nous avons écouté les préoccupations des Canadiens au sujet de cette taxe. C'est également la raison pour laquelle, avant Noël, Michael Wilson a annoncé une réduction du taux de la taxe proposée, ainsi que d'autres changements concernant son fonctionnement.

Nous avons porté à la connaissance du public tous les renseignements que nous avons. Nous sommes prêts à rencontrer les critiques sérieux qui ont des réponses valables. Aucune obligation de leur part. Seulement celle d'être honnêtes. Ceux qui critiquent la nouvelle taxe doivent ou bien être honnêtes et défendre l'ancienne taxe qui nuit tellement à l'Alberta, ou bien être honnêtes et préciser les réductions qu'ils proposent d'apporter aux services existants afin de permettre d'abandonner tout simplement l'idée d'une taxe.

Mes amis, que ce soit en tant que pays ou que province,

nous nous trouvons devant un véritable problème. Nous avons des factures à payer, un déficit à résorber, des programmes à financer - programmes de soins aux patients, d'enseignement aux enfants, de protection des personnes âgées, d'aide aux pêcheurs et aux agriculteurs.

Nous n'avons pas seulement réduit les dépenses. Nous les avons éliminées. Il ne s'agit plus de dégraisser. Nous avons pénétré la chair et les os. Nous continuerons d'étudier des moyens d'être plus efficaces, de chercher de meilleurs procédés. Quand nous les aurons trouvés, d'autres efforts seront faits pour réduire les dépenses.

Il est un pacte que nous devons respecter. Celui de l'équité et de la responsabilité au niveau des taxes. Nous l'avons respecté. Nous continuerons de le faire.

Pour terminer, je ferai deux remarques personnelles.

Les réductions budgétaires n'ont pas facilité mes fonctions de ministre des Affaires étrangères. Le Canada est jugé à l'étranger en fonction de ses efforts au niveau de l'aide extérieure et de la défense nationale. Notre influence dépend des ambassades que nous avons à l'étranger et des programmes que nous instituons pour exercer cette influence. Ambassades et programmes ont tous été l'objet de réductions.

Mais il est un point encore plus fondamental. Le bien-être de l'économie canadienne est la seule condition qui nous permette d'avoir un certain pouvoir à l'étranger. Ce le sera encore plus alors que nous entrons dans la dernière décennie de ce millénaire. Un pays non prospère sur le plan économique est un pays sans pouvoir. Rien ne peut remplacer la prospérité économique et donc le pouvoir, ni les belles ambassades, les riches résidences, ni les cocktails tapageurs. Et après tout, n'est-ce pas la responsabilité primordiale d'un gouvernement que de sauvegarder le patrimoine de ses citoyens et la prospérité de son peuple ?

Une dernière remarque. Je ne puis m'empêcher de penser aux événements remarquables qui se sont produits en Europe de l'Est quand j'entends les gens se demander au Canada s'il est juste ou non d'imposer une taxe sur du poulet Kentucky.

Pendant des décennies, nous avons dit aux peuples de l'Europe de l'Est que notre façon d'agir était mieux que la leur, que la démocratie et le capitalisme sont des systèmes qui fonctionnent, qui produisent ce que l'on attend d'eux.

Finalement, ils ont trouvé le courage de leurs convictions et embrassent maintenant notre mode de vie.

Nous sommes ce qu'ils veulent devenir.

Que vont-ils penser si, avec nos traditions, notre richesse et notre expérience, nous ne pouvons confronter la réalité économique simplement et justement prendre les dures décisions requises pour tenir bon.

Et que dire aux générations futures si nous reculons devant notre dernière chance de renouveau économique.

Aussi chers soient-ils, les souhaits ne peuvent soutenir l'économie. Ce n'est pas en faisant de la rhétorique ou des déclarations que nous financerons les services ou que nous réduirons le déficit.

Il faut bien plus que cela. Il faut savoir faire des compromis. Il faut être réaliste. Enfin, il faut être honnête.

La stratégie que nous avons adoptée en vue d'assurer la reprise économique est réaliste. Peut-être ne nous permet-elle pas aujourd'hui de nous faire des amis ou de gagner des sièges.

En tout cas, elle nous assure notre avenir.

Il y a dix ans, les Canadiens ont eu à choisir entre une politique budgétaire qui était honnête et une qui ne l'était pas. Nous les avons prévenus qu'ils souffriraient à court terme. Ils ont opté pour la deuxième solution et ont donc décidé de souffrir à long terme. Nous en subissons encore les conséquences.

Sir John A. MacDonald a répondu une fois à quelqu'un qui lui faisait remarquer que sa politique était impopulaire - ce dont il avait convenu - "Pensez un peu à demain, mon ami".

C'est ce que nous devons constamment faire si nous ne voulons pas perdre l'avantage extraordinaire qui est le nôtre.